
Editorial : Trouver une place dans la société d'insertion

*Mejed HAMZAOUI
Département des sciences sociales et sciences du travail
Université Libre de Bruxelles*

C'est avant tout au sein de la société d'insertion qu'il faut situer les politiques actuelles d'insertion et d'activation.

L'analyse des programmes des dispositifs sociaux d'insertion, d'activation et d'accompagnement fait en effet apparaître un retour en force de la gestion individuelle des problèmes sociaux (dimension morale). Cette logique gestionnaire justifie qu'un droit à l'aide sociale ou à l'emploi et ou à l'allocation de chômage se mérite et implique une responsabilité individuelle. Autrement dit, dans le modèle de politique sociale active, l'individu est celui qui fait preuve de sa capacité d'agir et de prendre en charge, par ses propres moyens, ses besoins et ses problèmes sociaux (Hamzaoui et Bingen, 2010).

Autrement dit, tout individu a le devoir de gérer son parcours pour assurer sa place dans la société d'insertion. Dès lors, il ne s'agit plus de concevoir l'insertion en termes de droit, mais en tant que principe d'obligation sociale et d'implication de la personne vulnérable dans le corps social, dans la vie des institutions.

Construite de moins en moins autour du modèle de réparation/émancipation mais autour du modèle d'activation, la politique de l'insertion vise moins les emplois disponibles et clairement repérables en termes de profil, mais des caractéristiques personnelles des publics à insérer.

Dans cette nouvelle configuration, l'objectif n'est plus la réparation, l'émancipation, la socialisation des responsabilités et des risques sociaux, mais la responsabilisation

individuelle de trouver une place dans la société.

Dans ce numéro de Travail, Emploi, Formation - TEF, il nous a semblé pertinent d'approfondir la question de l'insertion comme catégorie de l'action publique. Pour aborder ce thème, parmi d'autres, au quatrième Congrès de l'AIFRIS¹ (Association internationale pour la formation, la recherche et l'intervention sociale), nous avons sélectionné six communications qui sont publiées dans une version enrichie.

Christophe Zander et Didier Benoit tentent de montrer que dans le contexte actuel de mutation des rapports sociaux de production, de crise des modes de régulation, l'exemple du RSA (Revenu de Solidarité Active) en France met en question la capacité du social à porter une contribution critique à l'évolution du travail et à promouvoir encore un modèle émancipateur. En d'autres termes, l'allocation nommée revenu de solidarité active peut être lue, dans ses fondements, sa mise en place et sa réception par les acteurs comme un révélateur des mutations contemporaines de l'action publique et de l'évolution de l'État Social.

Pour répondre à des constats théoriques et empiriques de développement social local durable ou de gestion de l'incertitude comme norme, Mejed Hamzaoui tente d'une part, de replacer la notion de social durable dans le processus de l'émergence d'une société d'insertion (par opposition à une société d'intégration par le travail) et d'une gestion sociale de l'incertitude. D'autre part, il explore les contours et les enjeux de la gestion des pratiques sociales dans un processus d'institutionnalisation de l'instabilité.

Emilie Rosenstein, Jean-Michel Bonvin et Sébastien Schafer proposent d'étudier la situation de la Suisse en matière de politiques intégrées de l'emploi à partir d'une étude de cas. En adoptant un cadre théorique inspiré de l'approche par les capacités développées par Amartya Sen, cette contribution permet de questionner les fins et les moyens de ces politiques intégrées de l'emploi.

¹ Le 4^e congrès s'est tenu à Genève du 5 au 8 juillet 2011. Le thème principal est « Crises, gouvernances, développement durable : quelles articulations avec l'intervention sociale ? », www.aifris.eu

Michel Sylin et Renaud Maes analysent les impacts du dispositif « article 60§7 » sur les usagers mis au travail. Ils se basent pour ce faire sur les témoignages de travailleurs « article 60 » de la Région bruxelloise. L'analyse de ces témoignages met en évidence la difficulté pour ces travailleurs-allocataires sociaux d'envisager un avenir professionnel et leur méconnaissance des possibilités qui s'offrent à eux, notamment en termes de reprise d'études.

Le texte de Véronique Antonin-Tattini s'intéresse à la pratique de placement vers l'emploi exercée par des professionnels actifs dans des services de placement en Suisse pour des personnes handicapées. Il propose de prendre au sérieux le terme de placement pour améliorer leur travail d'insertion.

L'outil partenarial dans l'insertion professionnelle est au cœur de l'analyse que propose Jacques Wels. Pour lui, le champ de l'insertion professionnelle a été marqué au cours de la dernière décennie par une contractualisation et une professionnalisation de l'outil partenarial. On assiste également à la multiplication des partenaires sur le territoire et à une diversification des missions qui leur sont attribuées. Aujourd'hui, ils ne relèvent plus seulement de la formation mais bien plutôt d'un support à une démarche de recherche d'emploi. Ce nouveau mode de gestion du partenariat s'inscrit en fait dans une injonction biographique grandissante pour les demandeurs d'emploi ; il s'agit aujourd'hui de construire un réel projet professionnel. Dans cette perspective, cet article présente une triple ambition : saisir quelques aspects méthodologiques d'une sociologie des réseaux sociaux en fixant un cadre d'analyse, poser trois éléments négligés dans l'analyse du travail de terrain et, enfin, dresser un panorama, pour la région Bruxelloise, du tissage des structures partenariales.

Bibliographie

HAMZAOUI M. et BINGEN A. (sous la dir. de), Vers de nouvelles pratiques participatives ?, *Les Politiques sociales*, Bruxelles, n° 3&4, 2010.